

LES CHAMPS DE JUSTICE À RENNES



Mettre en place un lieu vivant et interactif pour rapprocher les citoyen(ne)s du monde de la justice

**CHAMPS
DE
JUSTICE**

Depuis quatre ans, notre association élabore et promeut ce projet pour le rendre visible aux yeux des décideurs et attractif pour le public.

Notre but n'est pas d'investir ni de gérer un tel projet, mais de permettre sa réalisation prochaine.

UNE PLACE
À PRENDRE CAR
« UN TEL ESPACE
N'EXISTE NI EN
FRANCE NI DANS
LE MONDE »

Robert Badinter
Journal des Arts, juillet 2018

POURQUOI UN ESPACE DÉDIÉ À LA JUSTICE ?

Pour construire un outil pédagogique ouvert à tous les publics, des scolaires aux étudiant(e)s, des justiciables aux professionnel(le)s.

Pour créer un lieu de connaissance et d'information sur la justice ouvert à tous les citoyens des Rennais ... aux touristes

Pour aborder différents champs du Droit et de la Justice
Les droits de l'homme et du citoyen, le droit des enfants, de la famille, du travail, de l'environnement, de la propriété, de la santé, la peine de mort, le sens de la peine, etc...

Pour montrer l'importance de la Justice dans toute notre vie sociale et le fonctionnement de notre démocratie.

Pour mettre en valeur et en perspective les évolutions passées, actuelles et futures de ces droits, en France, en Europe et dans le Monde.

POURQUOI RENNES ?

Rennes, ville de robe et de Justice

- Rennes possède la légitimité pour créer un lieu de mémoire vivant consacré à la justice. Historiquement, **Rennes est une ville d'administration, de robe et de facultés.**
- **Le Parlement de Bretagne**, le lieu de justice le plus visité en France.
- Le **Musée de Bretagne** avec ses salles consacrées à **L'affaire Dreyfus** (plus de 8 000 pièces).
- Les sollicitations de la Cour d'appel de Rennes pour des **procès d'envergure nationale** (Outreau, Agnelet, Meilhon, Clichy-sous-Bois ...).
- Le festival **Images de justice** (depuis 15 ans)
- **Le rayonnement de la faculté de droit** de Rennes, de l'Association des Historiens du Droit de l'Ouest.

Permettre des retombées touristiques et économiques

Élargir l'offre touristique à Rennes en proposant une demi-journée en plus du Parlement de Bretagne. Un complément pour venir renforcer les deux réalisations majeures que sont Les Champs Libres et le couvent des Jacobins.

Un lieu de référence nationale

QUEL CONTENU POUR LES CHAMPS DE JUSTICE ?

DES PARCOURS INTERACTIFS AUTOUR DE GRANDS PROCÈS

Certains contenus pourront s'appuyer sur des procès ayant eu lieu au fil des siècles

- l'évolution du droit maritime après le naufrage de l'**Amoco Cadiz** à Portsall en 1978 puis le procès de Chicago.
- le second **procès Dreyfus** à Rennes en 1899.
- le **traitement des infanticides** par la justice d'hier et d'aujourd'hui suite aux travaux du colloque organisé par Champs de Justice en novembre 2018
- la marche vers l'**abolition de la peine de mort**



Proue de l'Amoco-Cadiz, Portsall, 1978- J.-P. Prevel, Ouest-France

D'autres contenus pourront s'appuyer sur les évolutions des pratiques concernant, par exemple :

- le **traitement des mineurs** : du bagne des enfants de Belle Ile, en passant par le centre de la Prévalaye, la maison St Cyr à Rennes, le centre de Ker-Goat à Dinan, les centres fermés jusqu'à l'évolution concernant les mineurs aujourd'hui.
- le rôle et le traitement réservé aux **lanceurs d'alerte** aujourd'hui dans divers domaines (santé, banque, fisc...)
- les **conditions de vie des détenus**, des surveillant(e)s de prison (hier à Jacques Cartier, aujourd'hui à Vezin, et demain).

EXEMPLE DU CONTENU D'UN PARCOURS



Robert Badinter à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981 à Paris, après l'examen de son projet de loi sur l'abolition de la peine de mort.

© AFP / MICHEL CLEMENT

L'abolition de la peine de mort

De Victor Hugo (*Le dernier jour d'un condamné*), en passant par la plaidoirie de Magloire Dorange à Rennes (procès d'Hélène Jégado), l'exécution de Maurice Pilorge (dernier guillotiné en 1939 devant la prison Jacques Cartier), jusqu'au combat de Robert Badinter et son discours à l'assemblée nationale en 1981.

Les Champs de Justice suivront l'actualité de l'abolition et des états abolitionnistes dans le monde d'aujourd'hui.

DES COLLECTIONS HISTORIQUES

- Garde-robe de la justice,
- les croqueurs de justice,
- les instruments et lieux de la justice (salle d'audience, cellule, parloir, guillotine, ...)
- Les collections Dreyfus du musée de Bretagne pourront s'intégrer dans un parcours.

Cette liste n'est pas exhaustive et devra être hiérarchisée en temps utile par les commanditaires.

DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

- liées à l'actualité,
- à des commémorations
- pour valoriser des travaux de recherche

....



Le procès Papon, Palais de justice de Bordeaux, 1997. Crayon à papier et aquarelle, 32 x 41cm.

© Noëlle Herrenschmidt

LES CHAMPS DE JUSTICE, COMMENT ?

UNE MUSÉOGRAPHIE CONTEMPORAINE, ATTRACTIVE ET INTERACTIVE.

Le visiteur devra vivre une expérience émotionnelle en visitant Les Champs de Justice.

La muséographie plongera le visiteur dans un voyage au cœur de la justice (enquêtes, audiences, prisons, ...) tant par l'aspect visuel, sonore que par des reconstitutions numériques.

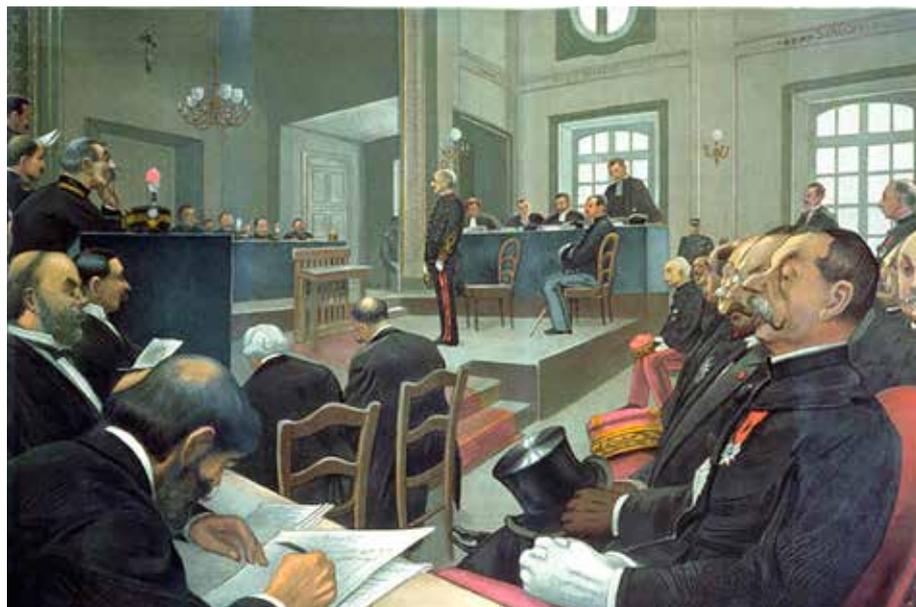
Ainsi, le son d'une salle d'audience (les phrases rituelles...), d'un lieu d'enfermement, (des bruits de clés, de portes, des paroles de détenus, de surveillant(e)s ...) devront être présents.

Des extraits de films, de grandes plaidoiries seront diffusés.

Les faits médiatisés (des grands procès) ou qui parlent à tous (prise en compte de la minorité, développement des peines de substitution, réhabilitation, l'abolition de la peine de mort ...) permettront de rendre concrète la Justice.

Des procès fictifs, des Escape game... aideront le visiteur à participer.

Des ateliers avec des médiateurs, des Dimoitou sur la justice, permettront de développer un rôle éducatif à destination des enfants pour expliquer sous forme attrayante le fonctionnement de la justice



Le second procès Dreyfus en 1898, à Rennes. © S. Bianchetti

UN CENTRE D'ANIMATIONS ET DE SERVICES

Un lieu pour des expositions de photos, des colloques, des festivals (Images et Justice...) des concours de plaidoiries,...

Un fonds documentaire spécifique à la justice (bibliothèque, assistance à la recherche des documents historiques, de jurisprudence, ...) en coordination avec les Champs Libres, les archives ..., destiné aux chercheurs et étudiants

Une Maison de Justice et du Droit.

Une « clinique du droit » permettant à tout citoyen de venir poser des questions en toute confidentialité à des étudiants spécialistes de diverses questions juridiques.

QUELS LOCAUX, QUELLES SURFACES ?

Une quinzaine de salles de parcours permanents et temporaires

Une salle de projection pour la présentation de films documentaires

Un espace de jeux facilitant l'appropriation de la justice par les enfants

la reconstitution d'une salle d'audience pour permettre des jeux de rôles, des conférences, des colloques, ...

Une partie administration et services pour le public :
des bureaux, une salle de réunion, des locaux techniques
un espace d'accueil du public, une billetterie un espace cafétéria / restauration
un espace librairie/médiathèque

Une fois encore, cette liste n'est pas exhaustive et pourra être hiérarchisée en temps utile par les commanditaires.

À RENNES, VILLE DE ROBE ET DE GRANDS PROCÈS, UN ESPACE VIVANT, ATTRACTIF, D'AMPLEUR NATIONALE, POUR LE DROIT ET LA JUSTICE.

UN LIEU : L'ANCIENNE PRISON JACQUES CARTIER

POURQUOI JACQUES CARTIER ?

Jacques Cartier un lieu historique en adéquation avec l'objet et le contenu des Champs de Justice.

L'ancienne prison Jacques Cartier, par son histoire, sa proximité de la gare et du métro constitue une opportunité pour faire vivre ce patrimoine architectural et carcéral de grande qualité (particulièrement la partie comportant la croix latine). Un musée autour de la Justice dans l'ancienne prison permet de respecter le passé de ceux qui y ont vécu (détenus, gardiens et résistants) et de sauvegarder un édifice caractéristique dans l'histoire de la détention en France.

Propriété de l'Etat, l'ancienne maison d'arrêt est vide depuis 2010 et doit être vendue en 2020.

L'aménagement des anciennes cellules en espaces d'expositions permanentes et temporaires comme



le montre une étude de la DRAC (voir les illustrations du cabinet Tandem). la reconstitution d'une salle d'audience par exemple dans l'ancien gymnase de l'ancienne prison. Une insertion dans la vie de quartier (Maison de Justice et de droit, animation culturelle, ...) La possibilité de construire 150 logements (étude DRAC) Une réalisation au sud de Rennes qui vient équilibrer les Jacobins au nord et les Champs libres au centre.



À QUAND UN GRAND MUSÉE EN BRETAGNE ?

« Alors que nombre de régions s'équipent de musées de prestige⁽¹⁾ ou le préparent (l'Arbre aux Hérons à Nantes) ne manque-t-il pas à la Bretagne ce musée emblématique capable d'attirer public et touristes sur son seul nom ? »

Ouest-France

Les Champs de Justice doivent s'inscrire dans l'écosystème existant :

- Un parcours de Champs de Justice au sein du Musée de Bretagne ?
- Deux entités complémentaires sous une seule direction (Musée de Bretagne aux Champs Libres et les Champs de Justice à Jacques Cartier) ?
- Une entité indépendante ? Publique ? Semi-publique ? privée ?

ET VOUS, QU'EN PENSEZ VOUS ?

« DANS UNE SECONDE VIE, J'AIMERAIS BIEN ÊTRE LE GARDIEN DE CE MÉMORIAL ».

Robert Badinter au Forum Libération 2014 - Rennes.



Association Champs de Justice
11 rue Perrin de la touche - 35000 Rennes
Tél. 06 84 53 87 70
contact@champsdejustice.fr

www.champsdejustice.fr
www.facebook.com/champsdejustice